



Mairie
de
TARADEAU

CANTINE, GARDERIE et ÉTUDE SURVEILLÉE INSCRIPTION - ENGAGEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

*Sous réserve d'acceptation de l'inscription par la commune
Dossier à retourner en mairie impérativement avant le **lundi 3 août 2026***

ENFANT <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 : <input type="text"/> Mme ou <input type="text"/> M. Nom et prénom : _____ Adresse : _____ Profession : _____ Date de naissance : _____ Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____ Téléphone travail _____ Mail : _____ @
<input type="checkbox"/> PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) L'ENFANT VIT CHEZ : <input type="checkbox"/> ses parents <input type="checkbox"/> sa mère <input type="checkbox"/> son père <input type="checkbox"/> chez les deux en alternance	REPRÉSENTANT LÉGAL 2 : <input type="text"/> Mme ou <input type="text"/> M. Nom et prénom : _____ Adresse : _____ Profession : _____ Date de naissance : _____ Téléphone domicile _____ Téléphone portable _____ Téléphone travail _____ Mail : _____ @
SCOLARITÉ Classe fréquentée en 2026/2027 : _____ Ecole fréquentée précédemment en 2025/2026 (si différente de Taradeau) : _____ N° ALLOCATAIRE CAF <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	PARENTS : <input type="checkbox"/> Mariés/union libre <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcés/séparés
DOCUMENTS A FOURNIR : <input type="checkbox"/> Attestation de travail de chacun des parents, datée de moins d'un mois avant la date d'inscription ; <input type="checkbox"/> Bulletins de salaire, des 2 parents, des 3 derniers mois précédant la date d'inscription ; <input type="checkbox"/> Extrait KBis de moins d'un mois pour les commerçants et artisans, comportant le nom du conjoint collaborateur si les 2 parents travaillent ensemble ; <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance extrascolaire couvrant l'enfant ; <input type="checkbox"/> En cas de divorce ou de séparation : copie du jugement faisant apparaître le droit de garde de l'enfant.	FACTURE UNIQUE ENVOYÉE À : <input type="checkbox"/> 2 parents <input type="checkbox"/> Représentant légal 1 <input type="checkbox"/> Représentant légal 2
	PRISE DE VUE : J'accorde à la commune de Taradeau le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéo. <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Fréquentation régulière : cochez les jours de présences

CANTINE	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi	
ÉTUDE SURVEILLÉE	<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Jeudi	à partir du CE1 – de 16h30 à 18h00 (+1/2 h de garderie offerte)	
GARDERIE	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> soir	7h30 – 8h00 – 8h30 16h30 – 17h30 – 18h00 - 18h30
OCCASIONNEL Prestations souhaitées	<input type="checkbox"/> CANTINE	<input type="checkbox"/> GARDERIE MATIN	<input type="checkbox"/> GARDERIE SOIR		

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT À LA GARDERIE :

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ ☎ _____

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ ☎ _____

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ ☎ _____

L'enfant est-il autorisé à sortir seul ?

 OUI NON**RÈGLEMENT INTERIEUR DU TEMPS PÉRISCOLAIRE**

Le temps du repas doit permettre à l'enfant de se restaurer et la garderie est un moment de détente avant et après la classe. Il est donc nécessaire qu'il y règne la discipline. Tout manquement à celle-ci fera l'objet d'un rappel à l'ordre et d'un signalement aux parents.

La garderie et la cantine sont des services et non une obligation communale. Le personnel de service et de surveillance employé par la mairie doit être écouté et respecté par les enfants.

Le non-respect de ce règlement peut entraîner suite à un avertissement, une exclusion temporaire voire définitive.

Garderie : Respectez les horaires d'ouverture à 7h30 et récupérez votre enfant le soir à 18h30 (fermeture du portail à 18h30).

Il est impératif de déposer ou venir chercher le(s) enfant(s) au portail dans l'intervalle de 10 minutes à chaque tranche horaire intermédiaire : soit 5 minutes avant et après chaque début ou fin de période. En dehors de ces créneaux horaires le portail sera fermé.

Un repas et un goûter unique seront servis, sauf PAI (repas et goûter fournis par les parents).

FACTURATION : Voir le règlement de la Régie Multi-Services Commune Taradeau

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans ce document. Je n'ai omis aucune rubrique que j'étais en mesure de renseigner.

J'ai pris connaissance et accepté le règlement de la régie Multi-Services Commune Taradeau et le règlement intérieur de la cantine et de la garderie/étude surveillée ci-dessus et je m'engage à les respecter scrupuleusement.

Fait à _____, le _____

Représentant légal 1 :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Représentant légal 2 :

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE :

Dossier :

 ACCEPTÉ REFUSÉ EN ATTENTE

Taradeau, le

Signature :

Notice d'information relative au traitement des données personnelles

Inscription aux services périscolaires – Année 2026/2027

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par :

La Mairie de Taradeau

38 Route de Flayosc, 83460 Taradeau

0494997030 – accueil@mairie-taradeau.fr

en qualité de responsable du traitement, afin d'assurer la gestion du service de restauration scolaire.

Finalités du traitement

Les données collectées sont nécessaires pour :

- l'instruction et la gestion des demandes d'inscription à la cantine scolaire ;
- la gestion administrative des élèves inscrits ;
- la gestion des présences, absences et réservations de repas ;
- la facturation et le recouvrement des sommes dues ;
- la prise en compte des allergies, régimes alimentaires particuliers ou projets d'accueil individualisé (PAI) lorsque cela est nécessaire ;
- la communication avec les représentants légaux concernant le fonctionnement du service.

Base juridique du traitement

Le traitement est fondé :

- sur l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la collectivité ou l'établissement, conformément à l'article 6.1.e du RGPD ;
- et, concernant les données de santé éventuellement collectées (allergies, PAI), sur la nécessité de protéger les intérêts vitaux de l'enfant et/ou sur le consentement explicite des représentants légaux conformément à l'article 9 du RGPD.

Données traitées

Les catégories de données susceptibles d'être collectées sont :

- identité de l'enfant ;
- informations relatives à la scolarité ;
- identité et coordonnées des représentants légaux ;
- informations financières nécessaires à la facturation ;
- informations relatives à la santé strictement nécessaires à l'accueil de l'enfant dans des conditions adaptées et sécurisées.

Destinataires des données

Les données sont accessibles uniquement :

- aux agents habilités de la collectivité ou de l'établissement ;
- aux personnels chargés de la restauration scolaire ;
- aux prestataires intervenant dans la gestion du service, dans la limite de leurs attributions respectives et sous obligation de confidentialité ;
- aux organismes légalement habilités en cas d'obligation réglementaire.

Durée de conservation

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de l'année scolaire concernée, puis archivées conformément aux durées légales applicables aux collectivités territoriales et obligations comptables.

Les données relatives à la facturation peuvent être conservées jusqu'à l'expiration des délais légaux de prescription.

Caractère obligatoire des informations

Les informations signalées comme obligatoires sont nécessaires à l'instruction de la demande d'inscription et à la gestion du service de restauration scolaire.

À défaut de fourniture de ces informations, l'inscription ne pourra pas être traitée.

Exercice des droits

Conformément aux dispositions du Parlement européen Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez :

- d'un droit d'accès aux données vous concernant ;
- d'un droit de rectification ;
- d'un droit à l'effacement dans les conditions prévues par la réglementation ;
- d'un droit à la limitation du traitement ;
- d'un droit d'opposition lorsque celui-ci est applicable.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de :

La Mairie de Taradeau

38 Route de Flayosc, 83460 Taradeau

accueil@mairie-taradeau.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés.